



VILLE D'ESTAIRES

AVIS COMPLÉMENTAIRE A LA PPVE - PROLONGATION

**SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT « LE DOMAINE DES BUSSEROLES »
(selon l'article L.123-19 et suivants du Code de l'environnement)**

Dans le cadre de la procédure de participation du public par voie électronique relative au permis d'aménager concernant le projet « Le Domaine des Busseroles » sur la commune d'Estaires, il est porté à la connaissance des administrés que la période de consultation initialement ouverte le 25 juin 2026 est prolongée.

Cette prolongation fait suite à l'ajout, en date du 29 juin 2026, d'un document essentiel au dossier : « *l'avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France sur le projet d'aménagement du lotissement « Le Domaine des Busseroles »* ».

En conséquence, la participation du public est désormais ouverte :

du 25 juin 2026 à 08h45 au 23 août 2026 à 23h59 inclus.

Les observations peuvent être transmises durant cette période selon les modalités précisées dans l'avis initial. Les autres dispositions présentées sur l'avis initial demeurent inchangées.

Fait à ESTAIRES,
Le 29 juin 2026
Le maire,
Dorothée BERTRAND

